

INFORMATIONS AUX AUTEUR·ES DE POSTER

3 modalités de poster sont possibles : 1/ présentation en présentiel sur un temps dédié lors du colloque (attention, le comité d'organisation ne gère pas l'impression des posters) ; 2/ présentation mise en ligne (en version .pdf) dans un espace virtuel dédié ; 3/ présentation en présentiel et mise en ligne dans un espace virtuel dédié.

Lors du dépôt de votre proposition, vous aurez à indiquer vos coordonnées d'auteur·es, séparément des « métadonnées » (ex. : titre, résumé, mots-clés...) concernant votre proposition de poster.

Cette dernière sera expertisée sur la base des éléments suivants :

- Titre du poster proposé.
- Résumé de 3 000 signes maximum (espaces compris), qui mentionne la problématique, les données sur lesquelles se fonde l'analyse, les approches méthodologiques et disciplinaires mobilisées et les résultats. Sera incluse une bibliographie indicative présentée selon les normes APA (7^e édition), indiquant 3 à 5 références maximum, autres que celles de l'auteur·e.
- Mots-clés (5 maximum).
- Type de contribution : choisir « poster » dans le menu déroulant.
- Axe dans lequel il s'inscrit (Axe 1 : L'engagement comme posture de recherche ou d'intervention ; Axe 2 : L'engagement comme objet de recherche en SEF).

Langue : français

Un poster ne peut dépasser au maximum 4 auteur·es. Un maximum de 2 contributions en tant que premier·e auteur·e sera accepté dans le colloque.

Toutes les propositions soumises seront expertisées en double aveugle selon les règles de notre communauté scientifique. C'est pourquoi les références bibliographiques de l'auteur·e ou des auteur·es ne doivent pas apparaître.

Attention : le comité d'organisation ne gère pas l'impression des posters. Si votre proposition est acceptée, vous recevrez les consignes concernant le format du poster ultérieurement.